sonnalité des anciens possesseurs et du prix qu'ils l'avaient payée.

L'hon. M. REID: Je le ferai.

(Rapport est fait sur le projet de résolution qui est adopté.)

DISCUSSION D'UN PROJET DE LOI CONCERNANT L'INSPECTION DU POISSON.

L'hon. C. C. BALLANTYNE (ministre des Pêcheries) propose que la Chambre se déclare en comité et passe à la discussion des articles du projet de loi (bill n° 50) tendant à modifier la loi relative à l'inspection du poisson.

L'hon. sir MACKENZIE KING: Il est un peu tard dans la séance pour l'examen d'un bill en comité.

L'hon. M. BALLANTYNE: Le projet fut présenté à la Chambre, il y a déjà plusieurs semaines, et référé au comité spécial permanent de la Marine et des Pêcheries. Le Gouvernement tient à ce que le bill soit adopté à cette session; d'ailleurs, le comité en a fait un rapport favorable. Il a pour objet de rendre obligatoire l'inspection du poisson.

L'hon. MACKENZIE KING: Est-ce que le rapport du comité a été unanime?

L'hon. M. FIELDING: Je n'ai pas d'opinion bien arrêtée au sujet de ce projet de loi. J'avoue, ainsi que je l'ai déjà déclaré, que l'objet du bill, à savoir, prescrire l'inspection obligatoire du poisson, est excellent, surtout en ce qui regard notre commerce à l'étranger; seulement, il n'est pas certain que les pêcheurs en soient contents. Je n'ai pas assisté aux séances du comité de la Marine et des Pêcheries lorsqu'il a étudié ce projet; mais je sais que le bill a suscité une discussion plutôt véhémente; son principal adversaire a été, je crois, l'honorable représentant de Lunenburg (M. Duff). Je pense que cet honorable membre a quitté la capitale croyant que le ministre avait abandonné ce projet. Je reconnais l'excellence de l'objet que vise ce bill, mais je suis d'avis qu'il faudrait consacrer un peu plus de temps à la préparation de l'esprit des pêcheurs; à cette heure, ils ne sont pas en mesure de reconnaître les avantages de l'inspection obligatoire. Si le ministre insiste sur l'adoption ce soir je ne puis faire autrement que réitérer mon opposition motivée par les raisons que je viens d'exposer.

(La motion est adoptée; la Chambre se déclare en comité général et passe à la discussion des articles.)

[L'hon. M. Fielding.]

Sur l'article ler (inspection du poisson).

L'hon. M. LEMIEUX: A propos de l'inspection du poisson—j'ai reçu plus d'une pétition des îles de la Madeleine où l'inspection se fait par un monsieur qui vient de l'île du Prince-Edouard. L'honorable ministre sait que le maquereau des îles de la Madeleine est un poisson de grande valeur qui abonde dans ces eaux-là. Les habitants des îles veulent avoir un des leurs comme inspecteur et il me semble qu'ils y ont droit. Je ne vois pas bien pour quelle raison on ferait venir d'une autre province le fonctionnaire qui fait l'inspection du poisson aux îles de la Madeleine; j'espère que le ministre va accéder à la demande des habitants. Je sais que je ne suis pas dans la question mais j'ai parlé de cette situation parce que nous discutons l'inspection du poisson.

L'hon. M. BALLANTYNE: Je vais en prendre note.

(L'article est adopté.)

Rapport est fait sur le projet de loi qui est lu pour la 3e fois et adopté.

## ADOPTION D'UNE LOI DE FINANCE.

La Chambre se déclare en comité et passe à l'examen des résolutions adoptées en comité des subsides.

L'hon. M. FIELDING: Le ministre va-til exiger la ratification à cette heure matinale?

L'hon. M. REID: C'est une affaire de cinq minutes.

L'hon. M. FIELDING: L'adoption en dernière épreuve prend bien plus de cinq minutes.

L'hon. M. LEMIEUX: Nous avons fait une bonne journée. Levons la séance.

L'hon. M. DOHERTY: On ne doit jamais se lasser de bien faire.

L'hon. M. FIELDING: Si le ministre le veut, il peut continuer, mais je dois dire que s'il y a un scandale au sujet de nos affaires parlementaires — on a beaucoup parlé de scandale hier — c'est la façon dont, durant les dernières heures de la session, une grande quantité de questions publiques importantes sont présentées à la Chambre et des millions votés à la hâte. Ce n'est pas juste ni pour le Parlement ni pour le pays. Fort peu de membres sont présents, et nous aurions compté le nombre des députés deux ou trois fois, ce soir. Il n'y a aucune raison particulière pour laquelle la Chambre